



# USAGERS ! AUGMENTATION DES PRIX D'EDF

## Les parlementaires ne pourront pas dire : je ne savais pas !

La CGT a révélé l'existence d'un document interne à la Direction d'EDF. Celui-ci indique la politique tarifaire programmée si EDF était privatisée. Voici les grandes lignes de ce document :

### La situation des tarifs aujourd'hui à EDF :

- au prix de revient ;
- inférieurs de 14 % à la moyenne des prix européens aux clients finaux ;
- inférieurs de 8 % aux prix de marché 2005

Dans ce cadre, la Direction EDF dit pâtir de l'impact politique de l'évolution de ses tarifs et que cela peut conduire à verrouiller l'ouverture des marchés en France.

**En fait, si EDF n'augmente pas ses prix, le marché n'existe pas !**

EDF souhaite avoir des marges de manœuvre sur les tarifs aux clients que sont les **PME, PMI, commerçants, et artisans.**

En prévoyant pour eux une augmentation de **10 à 15 %** d'ici à 2007, EDF se met en situation d'avoir des tarifs parfaitement soutenables à l'ouverture du marché et en cohérence avec les offres de celui-ci.

L'augmentation de 1 % minimum par an jusqu'en 2007 concernerait aussi les usagers.

De plus, EDF prévoit un ajustement de la structure des tarifs **en augmentant les abonnements des contrats les plus petits**, 3 et 6 kVA, c'est-à-dire les ménages, les étudiants et la quasi-totalité des démunis.

Le passage en Société Anonyme donnerait ainsi la possibilité à EDF de fixer sa politique tarifaire jusqu'alors déterminée par l'Etat dans le cadre de l'intérêt général.

### Commentaire de la FNME CGT

Si cette réforme régressive était votée, ce serait donc immédiatement les entreprises qui créent des emplois en France (75 % de ceux-ci le sont par des entreprises de moins de 50 salariés) qui verraient leur facture augmenter de façon insupportable pour elles. Cela mettrait ce tissu économique et industriel durablement en difficulté. Alors que les PME – PMI, les artisans et commerçants sont déjà fortement taxés fiscalement et ne bénéficient pas des aides publiques, généralement captées par les grandes entreprises qui licencient massivement, cette réforme est un non-sens économique et social.

Si les députés et sénateurs votent le projet de loi transformant EDF/GDF en Société Anonyme, ils permettront à EDF d'augmenter les prix de l'électricité et du gaz.

✂ A adresser à votre élu  
ou à remettre à un militant CGT

Madame, Monsieur le Député, Sénateur ou Sénatrice :

Je vous sollicite pour ne pas voter le projet de loi de privatisation d'EDF/GDF, mais d'œuvrer pour le développement du service public, notamment dans votre circonscription.

NOM : .....Prénom : .....

Ville .....

Se prononce

**Contre le projet de loi de privatisation  
d'EDF/GDF**

**et pour le Service Public**

La liste avec positionnement de l'ensemble des parlementaires sera diffusée aux médias le 15 juin, jour du début du débat à l'Assemblée Nationale.